

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 10 mars 2026 à 20h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20260310-DM08-2026-03-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2026

Date de la convocation : 06/03/2026

Date d'affichage : 06/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
22	17	20

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 06/03/2026.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - M PADET René - Mme VERPY Evelyne -

M. ROMAGNY Maxime - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - M LAMURE Christophe - Mme DURON Josette - Mme CHABANNE Christelle - Mme FERRE Odile - M YENIL Etienne - Mme PEILLON Jacqueline - M NAULIN Jean Yves - M CELEN Devris -

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme Evelyne VERPY- Mme PALMIER Catherine donne pouvoir à M. NAULIN Jean-Yves - Mme COLOMB Florence donne pouvoir à M. CELEN Devris-

Excusés : Mme DURON Sabrina - Mme PERRIN Cécile

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CARTON Marie Claude

Objet : Acquisition d'une bande de terrain le long de la rue de l'Industrie

M. le Maire expose :

Dans le cadre du projet de réaménagement de la rue de l'Industrie, la commune souhaite se porter acquéreur d'une bande de terrain, cadastrée AA 195, appartenant à la SNCF, le long de la voie.

Cet espace d'une surface de 1501 m², destiné à la création d'une voie modes doux, a été estimé par le service des domaines à un montant de 18 000 € HT, soit 21 600 € TTC.

Il est précisé que dans le cadre des travaux, la ville prendra en charge l'installation d'une nouvelle clôture et le déplacement du portail d'entrée au site.

Ces travaux seront compris dans le marché de travaux.

Il s'agit de se prononcer sur l'acquisition de la bande de terrain AA 195 dans les circonstances proposées.

*Après avoir délibérée, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir le bien au prix de 18 000 € HT.
Autorise M. le Maire à signer tous les documents qui en découleront*

Mme CARTON Marie Claude
Secrétaire de séance

Monsieur Gilles DUPIN
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 10/03/2026

